LE PROJET DE GRANDS TRAVAUX

Les Parlementaires du Nord seront reçus aujourd'hui par le Ministre du Travail

Nous avons rendu compte jeudi dernier, de l'entrevue qui avait eu lieu, la veille, entre les parlementaires du Nord, conduits par M. Daniel-Vincent, sénateur, président du Conseil général, et M. Flandin, ministre des Travaux publics, en vue d'assurer à notre région la part qui lui revient de droit dans les grands travaux publics prévus par le plan Marpent.

La délégation des parlementaires du Nord, poursuivant ses démarches, sera reçue aujourd'hui par M. Marquet, ministre du Travail, auquel elle exposera ses desiderata.

LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE DU PAS-DE-CALAIS, A ARRAS

De l'avenue du maréchal Pétain au marché aux chevaux, tout le long du boulevard Crespel sur l'immense parc du Jardin du Gouverneur jusque dans le hall magnifique du matériel du 3e Génie s'est installé la formidable exposition des machines agricoles et l'important concours d'animaux de toutes espèces, organisés par la Société Centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais qui va fêter, dimanche, son centenaire.

Nous avons donné l'historique de cette importante société d'agriculture, disons que les cérémonies qui vont se dérouler jusqu'à dimanche vont revêtir un caractère particulièrement imposant.

Depuis plus d'une semaine, M. Malpeaux, l'infatigable secrétaire général de la Société Centrale, aidé de fervents propagandistes de l'agriculture régionale, œuvre pour que rien ne soit laissé à l'improvi.

Des halles, des bâtiments, des stands ont poussé d'un bout à l'autre du concours et de l'exposition et déjà depuis hier arrive un matériel de choix, des animaux de concours, des engins de toutes espèces et s'installent des stands de toutes sortes.

Jeudi, à 18 h., les vaches participant au concours laitier et beurrier ont été traitées jusqu'à l'épuisement, car le concours commencera ce matin vendredi. Il y a des bêtes de réelle valeur que les cultivateurs et les amateurs visiteront avec le plus grand plaisir.

Cette exposition d'une grande importance qui fera date dans les annales de la Société Centrale ne manquera pas d'attirer dans la capitale de l'Artois la foule des grands événts agricoles.

Voici le programme de la journée de vendredi : Exposition des Instruments et machines : de 9 à 18 h., réception des animaux ; opérations du concours laitier.

Samedi, opérations des jurys des animaux à l'exception des vaches des 6e, 7e et 9e sections : suite des opérations des concours laitiers.

La Fanfare de l'Orphelinat Halluin donnera concours sur le kiosque installé au milieu de l'exposition.

LA MISE A LA RETRAITE ANTICIPÉE DES FONCTIONNAIRES

M. Lacourt, député du Nord, a adressé la lettre suivante au Ministère des Finances :

« Le décret-loi du 10 mai 1934, relatif à la mise à la retraite anticipée des agents de l'Etat en surnombre ou dont l'emploi aura été supprimé étend les dispositions du décret-loi du 4 avril ayant le même objet, aux fonctionnaires civils susceptibles de bénéficier d'une pension proportionnelle.

« Il est exposé dans le rapport à M. la Président de la République, que cette mesure a pour but d'adopter les dispositions du decret du 4 avril aux personnels en surnombre qui, « en raison de leur « rentrée tardive dans les cadres ou d'une « interruption dans leurs services » ne remplirait pas à 60 ans les conditions requises pour avoir droit à une pension d'ancienneté.

« Or, l'art. 29 de le loi du 14 avril 1924, sur les pensions, accorde une pension proportionnelle aux fonctionnaires et agents entrés dans les administrations de l'Etat après l'âge de 30 ans et qui ne réunissent pas, à 60 ans d'âge les 30 ou 25 années de services effectifs ouvrant droit à pension d'ancienneté.

« Le droit à pension est donc limité aux agents entrés dans les cadres après l'âge de 30 ans. En conséquence, un fonctionnaire, entré au service de l'Etat avant l'âge de 30 ans, et qui, à 60 ans, ne réunit pas, par suite d'interruptions de services, le nombre d'années nécessaires pour avoir droit à pension d'ancienneté, ne peut bénéficier d'aucune pension; il ne peut prétendre qu'au remboursement de ses retenues.

« Il semble donc que le droit à pension proportionnelle prévu à l'art 29 de la loi du 14 avril 1924 soit ouvert, non seulement aux fonctionnaires entrés dans les cadres après l'âge de 30 ans, mais aussi à ceux qui ont accompli des services avant l'âge de 30 ans et qui ne réunissent pas le minimum d'années de services à 60 à 65 ans en raison d'interruptions.

« Cette disposition paraît cependant constituer une modification à la décision que vous avez prise, le 23 novembre 1931, N° 1.905, sous le timbre de la Dette inscrite et d'après laquelle les fonctionnaires entrés dans les cadres après l'âge de 30 ans sont considérés comme seuls bénéficiaires de l'art. 29 précité. En effet, conformément à cette décision, les fonctionnaires qui ont accompli avant l'âge de 30 ans des services validables pour la retraite et qui ne réunissent pas à 60 ans d'âge par suite d'interruptions les 30 ou 25 ans de services par eux accomplis avant l'âge de 30 ans, pour obtenir une pension proportionnelle.

« Etant donnés les termes de l'exposé des motifs susvisés, il semble que la totalité des services accomplis par tous les fonctionnaires qui ne réunissent pas à 60 ans d'âge par suite d'interruptions les 30 ou 25 ans de services par eux accomplis avant l'âge de 30 ans, pour obtenir une pension proportionnelle.

« Etant donné les termes de l'exposé des motifs susvisés, il semble que la totalité des services accomplis par tous les fonctionnaires qui ne réunissent pas 30 ou 25 ans d'âge doivent entrer en compte dans la liquidation et que les intéressés ne soient plus obligés de renoncer aux services qu'ils ont rendus avant l'âge de 30 ans.

« S'il en est ainsi, une modification à l'art. 29 de la loi du 14 avril 1924 semblerait opportune. Je vous serais particulièrement obligé de vouloir bien me faire connaître votre sentiment à ce sujet. »

APRÈS LES BAGARRES DE ROUBAIX

Nous avons dit hier qu'un certain nombre de blessés s'étaient fait connaître, au cours de la journée d'hier. Leur nombre s'est encore accru et atteint 126. Il s'agit généralement de blessures bénignes occasionnées par des coups de poing, de pied et jet de cailloux, etc..

Par ailleurs, nous apprenons que notre confrère du « Journal de Roubaix », M. André Tavernier, qui avait été molesté alors qu'il se rendait à l'hippodrome, a déposé entre les mains du commissaire du 3e arrondissement une plaine pour coups et blessures.

D'autre part, M. Tavernier a adressé à M. le procureur de la République une plainte contre M. le maire de Roubaix pour entrave à la liberté du travail.

SYNDICAT DES TRAVAUX DE LA Cie DES HOUILLÈRES
GUIDE MASSON
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 381-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège.

RESULTATS DES EXAMENS DE STÉNOGRAPHIE ET DE DACTYLOGRAPHIE

Nous donnons ci-dessous les résultats des examens de sténographie et de dactylographie qui furent organisés par le Cercle Sténographique Roubaisien, sous couvert de l'Association Sténographique Unitaire de Paris (Système Prévost-Delaunay), le 29 avril dernier.

Examen commercial supérieur. — 120 mots à la minute : Mlles Henno Denise, Devienne Nelly.

Examen commercial. — 100 mots à la minute : Mlles Geerolf Elise, Caron Marguerite, Spiete Irène, Vanoverberghe Zélie, Nollet Marguerite, Dehoeghe Thérèse, Bécuwe Emilienne, Deley Marguerite, Boillon Simone, Lepers Marie, Thooft Marie-Louise.

Examen pratique élémentaire. — 75 mots à la minute : Mlles Laine Lucie, M. Desmettre André, Mlles Marjean Sylviane, Lammelin Jeanne, Deweppe Lucette, Noclin Edmonde, M. Liagre Pierre, Mlles Fechy Andrée, Florin Arlette, Montagne Raymonde, Teintenier Emilienne, Fournie Angélina, Glorieux Jeanne, Marvint Henriette, Vangheluwe Marie-Louise, Keteleers Agnès, Délhaye Marthe, Vansteekiste Marie-Thérèse, Vandeveide Jeanne, Bertheloot Renée, Roussel Jeanne, Jonoquiest Solange, Sagaert Paule, Bulteel Cécile, Vignaux Bernadette, Houset Marie-Madeleine, Werquin Andrée, Miche Germaine, Segard Lucie, Bernatd Marcelle, Schoen Jeanne, Blanquart Agnès, Lejeune Christiane.

Examen théorique. — Mlles Courcelle Paule, Chantry Agnès, Decuyper Madeleine, Fretin Marie-Madeleine, M. Catteau Fernand, Mlles Dumez Marguerite, Videlaine Marguerite, Debaisieux Henriette, Winsingues Valentine, Guermonprez Louise, Varras Brigitte, Duhayon Marie-Thérèse M. Krieger Charles, Mlles Voisenglé Renée, Tricott Lydia, Noijlet Georgette, Chombar Marie-Jeanne, Deleye Raymonde, Podvin Eugénie, D'Heygre Gisèle, Dejaegher Marguerite, Legrain Léon, M. Desmasures Marcel, Mlles Lefay Marie-Thérèse, Martinsse Georgette, Destailleur Agnès, Delattre Raymonde, Bricout Marie-Thérèse, Viane Georgette, Vieux Madeleine, Costeur Eliane, Ducoulombier Léontine, Vantroys Nelly, M. Niedergang Constant, Mlle Calot Jeanne, Bouckaert Marie-Louise, Withouck Olga, Overberghe Anne-Marie, Renard Léona, Meurisse Jeanne, Vansteenkiste Fernande, Flipo Marcelle, Vienne Marie-Louise Fremaux Denise, Beunie Marthe, Coene Yvonne, Cau Suzanne, Desplanque Jeanne, Voeten Renée, Vantroys Jeanne-Marie, Varreydt Marie-Thérèse, Duponcheel Lucienne, Delarue Louise, Moulart Flore, Huette Antoinette, Coopman Emilienne, Vanlaere Denise, Cotoire Andrée, Duriez Suzanne, Ostyn Jeanne-Marie, Bersous Géraldine, Loosfeldt Anne-Marie, Camberlin Suzanne, Guégain Louise.

Examen préparatoire. — Mlles Citerne Denise, Dierickx Marguerite, Vraux Lucienne, Lerat Louise, MM. Crispeels Albert Lefebvre Louis, Mlles Gerooms Odette, Debrabander Yvonne, Sadaune Jacqueline, Leroy Micheline, Bernard Marguerite, M. Lhoest Emile, Mlle Delbarre Marie-Thérèse, M. Demuynck Emile; Mlle Grave Marcelle, Horrent Renée, M. Decottignies Maurice, Mlles Rosier Andrée, Castelain Marie, Biot Andrée, M. Bigourd Paul, Mlle Dejaeghère Annette, M. Vanloo André, Mlles Demeyer Nelly, Fourez Jeanne, M. Denayer Robert, Mlles Buffat Lucie, Codron Denise, Wittebolle Germaine, Platevoet Suzanne, M. Hellin Charles, Mlles Zombarka Gisèle, Lecrourt Léona, Dewas Marie-Antoinette, Baudumont Andrée, Delahotte Madeleine, Dewaele Marie-Louise, Van Opbrieh Georgette, M. Lallemand Henri, Delespaul Madeleine, M. Neuqueman Léopold, Mlle Dufour Raymonde, M. Castelain Jules, M. Leroy Valère, Mlles Catel Marie-Thérèse, Dubolpaire Lucienne, Colpaert Denise, Taisne Alice, Bulgraeve René, M. Desbarbieux André, Mlles Serrurier Marie-José, Dutour Fernande, François Irma.

Examen de dactylographie. — 200 mots : Mlles Barbez Andrée, Scholaert Jeanne, Lefebvre Bernadette, Pernez Annette, Citerne Denise, Carlier Paulette, Vigneux Bernadette, Bertheloot Renée.

Les diplômes seront remis ultérieurement aux intéressés par les soins du Cercle Sténographique. La date en sera publiée par la presse.

Halle Flipo : 500 g. gruyère, Port-Salut 5 f. 3510

L'EXPLICATION D'UN DÉCÈS QUI AVAIT PARU SUSPECT

Le médecin de l'Etat Civil ayant refusé de signer un permis d'inhumer pour Mme Peron, rue Madeleine Corsella et demeurant rue de la Paix, cour Lepan, 3, une autopsie fut décidée.

Ainsi que nous l'annoncions hier, c'est M. le docteur Vielledent, médecin-légiste, qui vint pratiquer cette opération à la morgue de l'hôpital de Roubaix. Les résultats de l'autopsie aujourd'hui connus ont permis d'établir que la défunte avait succombé aux suites naturelles d'une affection cardiaque. Le permis d'inhumer a été délivré.

La fermeture des Usines Boutemy

Nous avons annoncé déjà la fermeture des établissements Boutemy frères, à Willems, dans lesquels une partie du personnel continue à travailler pour finir les travaux en cours. On annonce que la direction de la succursale des établissements Boutemy à Lisselles a affiché hier dans la soirée après la fermeture des ateliers qu'un arrêt complet du travail aura lieu à partir du 15 juin.

Clinique Dentaire MOUSSALLI
93 Rue du Collège 93 — Roubaix
Extraction avec piqûre : 5 Frs
Extraction au NOVOL : 15 Frs

PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 9 juin, à la salle des fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-dessous :

8 h. 30, Nos 1 à 2.748 ; 9 h., 2.749 à 5.136 ; 9 h. 15, 5.136 à 7.196 ; 9 h. 30, 7.197 à 8.822 ; 10 h., 8.823 à 10.879 ; 10 h. 15, 10.880 à 12.799 ; 10 h. 30, 12.800 à 14.742 ; 11 h., 14.743 à 16.220 ; 11 h. 15, 16.221 à 17.093 ; 11 h. 30, 17.094 à 17.598.

LA VIE DES ROUBAISIENS

148 enfants (70 du sexe masculin et 78 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix, durant le mois de mai.

109 mariages ont eu lieu et 19 divorces ont été prononcés.

145 personnes (81 du sexe masculin et 67 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre 29, dont 4 étrangères à la ville ont succombé à l'hôpital.

La mortalité moyenne des cinq dernières années pour le mois de mai est de 154 ; elle fut, pour avril 1934, de 147.

Quatre enfants de moins de 1 an sont morts, soit 2,7 % des naissances.

La tuberculose a fait 10 victimes, soit 6,7 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 12 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené un seul, occasionné par la fièvre typhoïde.

Le service d'hygiène a fait procéder à 68 désinfections.

Sur 15 échantillons d'eau pour l'alimentation, soumis à l'analyse chimique, 8 ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à 68 recherches bactériologiques et 2 examens de sangs.

Durant le mois de mai ledit service a délivré les autorisations concernant la construction de 9 habitations et 57 permis relatifs à des transformations diverses dans des immeubles.

Sociétés et Comités

A L'AMICALE PHOTO. — M. A. Fauvarque fera ce soir une très intéressante démonstration de truquage de pellicules à exécuter sur épreuves photographiques. Toutes les personnes que la question intéresse sont invitées à assister à la réunion 181, Grande Rue à 20 h. 30.

TROMPETTES « LES DEVOCES ». — Ce vendredi à 20 h. au local, rue Jules Guesde, 205 bis, répétition générale.

FANFARE DELATTRE. — Ce soir vendredi à 20 h. 15, répétition générale du nouveau programme à l'étude.

GRANDE FANFARE. — Ce soir à 20 h., répétition générale ; Communications diverses importantes.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir vendredi à 20 h., répétition générale.

FÉDÉRATION DES A. L. — **Bibliothèque :** Celle-ci est ouverte le dimanche de 10 à 11 h.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Les membres des C.R. sont priés d'assister aux funérailles de M. Arthur Desharbieux, qui auront lieu le 9 juin à 4 h. 30 en l'Eglise Saint François d'Assise. Réunion à la maison mortuaire, à 5 h. 15, Bd de Metz, 84. — L'insigne est de rigueur.

HARMONIE ACCORDÉONISTE DU CENTRE. — Aujourd'hui vendredi à 19 h. 30, répétition générale pour accordéons, clairons et tambours. Présence indispensable de tous les membres en vue de la prochaine sortie aux fêtes du Pile et du Sartel. — Réunion de la Commission à l'issue.

GROUPE ARTISTIQUE JULÉS-GUESDE. — Ce soir vendredi 8 juin, répétition à 19 h. 30 pour toute la section en vue du prochain concert du 1er juillet. — Demain samedi à 16 h. réunion à l'école, rue Jean-Macé pour les membres de la Symphonie qui se sont fait inscrire pour ce groupement. De sinstructions leurs seront données.

PÊCHE. — **La Fine Ligne Roubaisienne.** — Un grand concours de pêche aura lieu le 8 juillet, à Amiens. La société « La Fine Ligne Roubaisienne », prenant part à ce grand concours, invite tous les pêcheurs qui voudraient participer à ce concours ; ils bénéficieront de la réduction de chemin de fer ainsi que de toutes les primes que la société pourrait obtenir dans le concours. Les inscriptions sont reçues, dès à présent, jusqu'au 22 juin, chez M. Hippolyte Coquant, 83, rue Pierre-de-Roubaix.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

ESCRIME

ACADÉMIE DES SPORTS DE ROUBAIX — Ce soir vendredi de 19 à 21 h. leçons aux élèves ; dernier entraînement et dispositions à prendre pour le grand tournoi de dimanche prochain, réunion des membres à 8 h. 30

TIR

ASSOCIATION INSTITUT TURGOT. — Dimanche 10 juin à 11 h. 30 distribution des prix du concours du Cinquantenaire et de celui de Printemps. Réunion de la Commission à 10 h.

Pour tous les membres, entraînement de 9 h. 30 à 11 h. 15.

TIR A L'ARC

UN DONCOURS. — Dimanche 10 juin, chez Mme Veuve Lamblin, estaminet du « Gros Caillou », 107, rue Jules Guesde, grand tir. Mise 5 francs.

PÊCHE

L'ABLETTE. — Lundi 11 juin, assemblée générale à 19 h. 30 précises au siège, 161, rue Lacroix, en vue du concours de Wasquehal. Présence indispensable.

LE GARDON D'ARGENT. — Cette société prévient tous ses sociétaires que son assemblée générale aura lieu le 11 juin à 19 h. 30 au siège habituel.

SPORTS FÉMININS

SECTION FÉMININE DU S. O. R. — Cette section, sollicitée par l'Administration municipale d'Armentières, prendra part dimanche 10 juin aux grandes festivités organisées par celle-ci à l'occasion de la Renaissance d'Armentières.

Accompagnée par la Symphonie du Cinb, la section se produira dans une fête de nuit qui débutera à 21 h. 15.

R.-v. au foyer municipal d'Education ouvrière, selon les indications données aux répétitions. Déplacement en autocars.

Pour les membres de la Commission qui font le déplacement à Petite-Synthe en accord avec la Bourse du Travail pour la visite de la Maison de Repos de la Caisse « Le Travail », ils devront se trouver à la Bourse Bd de Belfort, à 6 h. 30 précises. Départ à 6 h. 45 ; au retour, descendre à Armentières pour le travail à exécuter à la Fête de La Renaissance.

ATHLÉTISME

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Ce vendredi à 19 h. et dimanche à 9 h. 30, entraînement pour tous au Centre sportif municipal en vue du déplacement du 17 juin, à Marly.

BASKET-BALL

SPORT OUVRIER ROUBAISIEN. — Dimanche à 10 h. l'équipe 1A se déplacera à Croix pour matcher contre sa correspondante du Sport Travailliste local ; r.-v. à la Poste, tram « F » à 9 h. 15.

JAVELOTS

UN GRAND CONCOURS. — Les 9 et 10 juin, chez M. François Gebruers, 49 bis rue Saint-Antoine, grand concours de javelots doté de 200 fr. de prix en espèces. — Une magnifique coupe sera également jouée par équipe de 5 joueurs. — Cinq mises pour 3 fr. — De nombreux lots seront joués au 421, notamment une pièce rare offerte gracieusement par M. Emile Vossart. Règlements habituels.

ETAT CIVIL

Naissances. — Andrée Demeyère, rue Bernard, 122 ; Francis Sévrin, rue Gay-Lussac, 20.

Publications. — Arsène Glimé, manutentionnaire, rue Descartes, fort Sion, 39, et Simone Bourse, sans prof., de Croix ; Georges Vandermarlière, commerçant, rue de l'Epeule, 73 et Suzanne Deroubaix, s.p., de Croix ; René Prieux, employé, rue Belle-Vue 14 et Laure Duvillié, piquûrière, rue Sainte-Elisabeth, 54.

Décès. — Polydore Laroy, 76 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Fernand Belmère, 41 ans, rue Saint-Eleuthère, 11 ; Zulma Grimonprez, veuve Billet, 66 ans, rue de Barbieux, 35.

Pompes Funèbres Gles, 49, r. Sébastopol, RX. Organ. complète de Convois. T.334.21 3006

WATTRELOS

Renouvellement des cartes de pain. — Demain samedi, distribution des nouvelles cartes de pain suivant l'horaire ci-après :

De 8 h. 30 à 10 h. : rues des Champagnes, des Bons-Enfants, Charles-Quint, de Bazeilles, de l'Espierre, du Rivage.

De 11 h. à 11 h. 30 : rues des Trois-Bouteilles, de Beaurepaire, de Moscou, du Laboureur, de la Blanchisserie.

De 14 h. 30 à 17 h. : rues Carnot, Traversière, Boileau, du Vélodrome, impasse Cochin, avenue Leclercq-Dupire.

Les intéressés sont priés de se présenter porteurs de leurs pièces d'état civil.

Les riverains qui s'approvisionnent en Belgique seront convoqués à une date ultérieure.

Les concours artistiques du 14 juillet. — Les concours auront lieu aux dates suivantes : chant, le 14 juillet, salle des fêtes de l'école des garçons du Crétinier ; déclamation et théâtre, le 15 juillet, salle des fêtes de l'école des garçons du Centre.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la mairie, deuxième guichet, tous les jours ouvrables, de 8 heures à midi et de 14 à 18 heures, sauf le lundi, jusque 17 heures. Elles seront closes irrévocablement le lundi 25 juin, à 16 heures.

Cercle Horticole. — Dimanche prochain, 10 juin à 16 h., au siège, Grand'Place, réunion générale avec causerie par M. Becquereau et brillante tombola de plantes fleuries. La Commission rappelle aux sociétaires, l'exposition du 24 juin, les adhésions seront reçues au cours de la réunion. Des instructions seront données également pour l'excursion annuelle.

Aux Enfants de la Lyre. — Ce soir, vendredi, 8 courant, à 20 h., répétition générale, au siège, 2, rue Jean-Jaurès.

Bains-Douches. — L'établissement de Bains-Douches est ouvert aujourd'hui vendredi de 8 h. à midi et de 14 à 19 h. ; samedi de 8 h. à midi et de 14 à 20 h. ; dimanche de 7 h. à midi.

Philharmonie du Crétinier. — Aujourd'hui vendredi à 19 h., cours ; à 20 h., répétition.

Jeu de boules. — Dimanche 10 juin, chez Delchambre Fernand, 2e tour du tournoi 3 contre 3, à 15 h., équipe L. Duhamel contre E. Codron.

— Lundi 11 juin, à 17 h., chez A. Lepers, 7, rue Vallon, attaque d'une partie : A. Lepers contre A. Hien.

— Chez Oscar Delespaul (Au Carin), dimanche 10, partie de boules, la revanche de Potteau-Maquet contre les deux Oscar ; au jeu à 14 h. 30.

— A Ma Campagne, café Decock. Samedi 9 et dimanche 10 juin, jeu de boules à la platine, 500 fr. de prix, 4 mises pour 3 fr. Conditions habituelles, pas de rebattage. Mêmes jours, chez Omer Gilman, face au café Decock, jeu de 421, 300 fr. de prix.

Jeu de dés. — Samedi 9 et dimanche 10 juin, grand jeu de 421, 300 fr. de prix, chez Coquelle Oscar, 38, rue Neuve, face de la Ruche.

CROIX

La nouvelle Commission de l'Amical-Club de Croix. — Au cours de l'assemblée générale de cette société, qui eut lieu le 27 mai, les membres des commissions remplirent désormais les fonctions suivantes, qu'ils donnent aujourd'hui en communication aux membres actifs, honoraires et supporters :

Bureau. — Président : M. A. Delplanque. — Vice-présidents : MM. H. Vancoppenolle et J. Macou. — Secrétaire général : M. Holle-maert ; adjoints MM. P. Kints et J. Vampouck. — Trésorier : M. A. Maquet ; adjoint M. Verpraet.

Commission administrative. — Président : M. A. Delplanque. — Secrétaire M. H. Hollemaert. — Membres : MM. P. Kints ; J. Vampouck ; Maquet A. et M. Verpraet.

Commission de Football. — Président : M. H. Vancoppenolle. — Secrétaire : M. P. Brachet. — Membres MM. E. Macon ; F. Halluin ; A. Lepers ; J. Millescamps.

Commission Minimes, Sons-Minimes et Vétérans. — Président : M. J. Macou. — Secrétaire : M. H. Hollemaert. — Membres : MM. G. Verbeck ; J. Millescamps ; F. Halinin ; J. Millescamps ; F. Halluin ; P. Kints.

Avec semblable organisation, l'A.C.C. ne doit pas rester à l'état stationnaire, et les plus belles espérances lui sont permises pour la campagne prochaine, grâce aux dévouements inlassables qui présideront désormais sa marche ascendante.

Patriote de Croix (section tir). — Résultats du dimanche 3 juin : 1. Victor Willem ; 2. Alexandre Willem ; 3. Dujardin Raymond ; 4. Rutteau Eloi ; 5. Beulens Georges ; 6. Degouy Paul ; 7. Dekeyser Amand ; 8. Mme Deffontaine Jeanne ; 9. Sandras Gustave, etc...

Dimanche 10 juin, le Comité compte sur la présence ede tous les tireurs pour la réunion qui aura lieu avec le groupe des anciens gymnastes. Réunion à 11 h., au siège « Café du Gymnaste ».

Jeu de fléchettes. — Dimanche 10 juin, chez M. Emile Glorieux, 2, rue du Boulevard, à Croix, grande partie de fléchettes entre Jojo et le Petit Julien, en 41 de 81 pour 200 fr. Enjeu personnel. Au pas à 16 h. — Qui n'a jamais vu à l'œuvre ces deux as de la fléchette tiendra à se rendre compte de leur force, tandis que leurs supporters soutiendront chacun leur favori.

Amicales Kléber et Anatole France. — Réunion ce vendredi à 19 h. 30 de tous les membres de ces amicales. Ordre du jour très important. Déplacement Lille du 17 juin.

WASQUEHAL

DEUX GRAVES COLLISIONS

ENTRE TRAMWAY ET CAMION AUTO

Plusieurs blessés

Au début de l'après-midi de jeudi, vers 14 h. 15, un camion automobile de l'entreprise Denis Soudant et fils, 227, rue Daubenton, à **Roubaix**, conduit par Albert Denis, roulait sur le boulevard de Verdun, à **Wasquehal**, pour gagner un chantier de la rue Désiré-Delesalle. Arrivé face au n° 106 du boulevard, l'automobilistes laissa passer devant lui un véhicule qui venait de **Lille** et s'engagea aussitôt vers la rue Delesalle en virant à gauche et en empruntant un chemin privé qui conduit aux habitations qui bordent le grand boulevard.

Malheureusement, le chauffeur ne s'était pas assuré si les voies du Mongy étaient libres, car, juste au moment où il franchissait les premières voies, son véhicule fut violemment tamponné par le tramway Mongy qui avait quitté l'arrêt du pavé de Lille et qui se trouvait en pleine course en direction du pont de Wasquehal. Comme nous le disons plus haut, le choc fut extrêmement violent et le camion fut déporté une dizaine de mètres plus loin, en plein centre du grand boulevard, après avoir arraché complètement un des arbres qui se trouvent placés tout au long du trottoir de la route.

Tandis que le chauffeur du camion, M. Albert Denis, n'étant que légèrement blessé au front, pouvait se retirer lui-même de sa fâcheuse position, car son camion était renversé sur la chaussée du boulevard, il n'en était pas de même pour le wattman du Mongy, M. Charles Leclercq, demeurant rue de Lille, à Marquette, qui, très sérieusement blessé, souffrait notamment d'une fracture d'une jambe.

Plusieurs voyageurs qui se trouvaient à l'avant de la motrice avaient été également blessés au cours de cet accident, notamment un jeune marin en permission qui regagnait Lille et un paisible voyageur qui eut, dit-on, trois doigts sectionnés. Les blessés recurent les soins de MM. les docteur Roussel, de Wasquehal, et Barroyer, de Croix, et le wattman, dont l'état est très grave, fut transporté d'urgence à l'hôpital « La Fraternité », à Roubaix.

Sur les lieux de l'accident, on remarquait M. Henri Détailleur, maire de Wasquehal, et M. Ménard, commissaire de police, ainsi que les gardes Moneyron et Sénéchal, qui organisèrent le service d'ordre et procédèrent à l'enquête

ENTRE CAMION ET VOITURE AUTOMOBILE

Au cours de la soirée de mercredi, vers 20 heures, un lourd camion automobile de la minoterie Despretz, de Marquette, venant du centre de Wasquehal, traversait le grand boulevard de Lille à Tourcoing, au lieudit « Le Cartelot », lorsqu'il fut soudainement heurté par une voiture automobile de tourisme qui, venant de Lille, descendait à vive allure la pente du Château-Rouge, afin d'emprunter la côte Joire. Le choc fut assez rude et M. Jean Malpel, demeurant 4, rue de Bourgogne, à Tourcoing, ainsi que son épouse, qui l'accompagnait, furent tous deux sérieusement contusionnés.

Les dégâts matériels étaient, de chaque côté assez importants, et M. Ménard, l'actif commissaire de Wasquehal, qui procéda à l'enquête d'usage, acquit la certitude que la voiture de M. Mapel roulait à une allure un peu exagérée et que, de plus, son pilote n'avait pu rester maître de la machine en raison de l'état glissant de la chaussée.

UNE JEUNE CROISIENNE VOULAIT MOURIR

Dans la soirée de mercredi, vers 18 h. 15, Mme Jeanne Hutin, âgée de 24 ans, et mère d'un enfant, demeurant à Croix, 2, rue Sadi Carnot, a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans le canal de Roubaix, entre les écluses du « Noir Bonnet » et du « Plomeux ». Heureusement pour elle, son geste avait été aperçu par deux promeneurs, MM. Lucien Jouret, demeurant 7, rue de Croix, à Wasquehal et Maurice De Grande, habitant 19, impasse Lavoisier, à Wasquehal, également.

S'aidant l'un et l'autre, les deux promeneurs parvinrent à atteindre la jeune désespérée et à la retirer de sa fâcheuse position.

Les sauveteurs conduisirent alors la jeune femme chez l'éclusière du « Noir Bonnet » où ils pensaient lui donner les soins que nécessitait son état, mais l'éclusière s'obstina formellement à refuser l'entrée de sa demeure à la jeune femme et aux deux sauveteurs, qui, devant ce manque total d'humanité, se résolurent sans tarder à conduire Mme Hutin à l'habitation la plus proche. C'est ainsi qu'ils arrivèrent à la demeure d'un polonais, au Fort Chabrol, où le locataire M. Prokop Alexandre, mit obligeamment une pièce chauffée à la disposition des arrivants.

Pendant ce temps, le garde Moneyron, qu'on était allé mander, arriva sur les lieux et en attendant l'arrivée de M. le docteur Butin père, donna les soins les plus élémentaires en la circonstance à la désespérée qui fut bientôt complètement remise.

Mme Hutin, qui est occupée à la ficelarie de la compagnie des machines agricoles, avant son transfert à l'hôpital La Fraternité, à Roubaix, déclara au garde Moneyron, qui lui demandait les motifs de sa tentative de suicide, qu'elle regrettait ne pas être restée dans l'eau et qu'elle ne tarderait pas à mettre fin à ses jours par un nouvel acte de désespoir.

Tramösan
La santé des pieds
Voir annonce en dirge 9
9892

Par contre, elle se refusa totalement à indiquer les raisons pour lesquelles elle voulait en finir avec la vie.

Blessé en tombant de vélo. — En roulant en vélo, l'autre soir, sur le circuit des bains-douches, M. Georges Lauwarier, 52 ans, demeurant rue Paul Lafargue, à Wasquehal, est tombé si malheureusement qu'il se fractura le poignet gauche, dans sa chute. Le blessé se fit soigner par le docteur Swynghedauw, de Croix et M. Lauwarier passa à la radio à l'hôpital de Roubaix, où on réduisit la fracture.

Aux A. C. du Centre. — Le comité rappelle aux membres du groupement que l'assemblée générale a décidé la participation de la société aux fêtes de bienfaisance organisées le 17 juin prochain, par les mutilés et anciens combattants d'Hem.

Afin de lui permettre de régler les dernières dispositions pour cette sortie, les membres désirant y participer sont priés de bien vouloir se faire inscrire au siège où à un membre de la commission, étant bien entendu que les frais de transports seront à la charge de la société.

Le comité espère que les A. C. voudront assister nombreux à cette importante manifestation. Les détails du déplacement paraîtront incessamment dans les journaux.

Pour la Caisse de secours des « Boers ». — C'est dimanche 10 juin, jour de la course cycliste « Grand Prix des Boers », qu'aura lieu dans tous les cafés adhérents à la fête des quartiers des Boers, du Laurier et du Gauquier, le concours de dés organisé au profit de la caisse d'organisation des fêtes de bienfaisance des 4, 5, 6 et 7 août. Le premier lot consiste en un superbe porc offert par M. Moracl, président d'honneur, boucherie économique, 14, rue de l'Yser, à Wasquehal. Le rebattage aura lieu le même jour, à 20 h., chez M. Decavèle, café du Gauquier.

Pour un soldat de « La Jeune France ». — C'est également dimanche et le dimanche suivant qu'aura lieu le concours de dés organisé par le comité de l'Harmonie La Jeune France, au profit d'un de ses membres nécessiteux sous les drapeaux. On jouera chez Dumslager, rue Pasteur, 8, chez Alphonse Delannoy, rue des Villas et chez Vanneste Marcel, Rond-Point du Capreau. Nombreux lots.

Etat Civil. — Naissance : Maurice Roelens, rue de Marcq, 11.

Décès : Yvette La frère, 5 jours, rue Alexandre Dubois 18.

LYS
CINEMA DE LA JUSTICE LYS-LEZ LANNOY
Aujourd'hui et demain
Soirée à 8 h.
LE MAITRE DE FORGES

LYS-LEZ-LANNOY

RÉCOMPENSE MÉRITÉE

M. Alfred Verbèke, directeur d'école à Lys depuis 1928, médaille d'or de la Mutualité, promu en 1933 officier de l'Instruction publique, devient, cette année, titulaire de la médaille d'argent de l'enseignement, comportant une prime annuelle de 200 francs, et reçoit les chaleureuses félicitations de M. l'inspecteur d'Académie du Nord pour le zèle qu'il a toujours montré dans l'accomplissement de ses fonctions.

Accident du travail. — Un accident s'est produit dans l'usine Zecchini, à Lys, rue Rabelais. Un aide-tisserand, Robert Bartier, 17 ans, demeurant à Lys, rue de la Tour-Eiffel, a glissé en bas d'un escabeau et s'est fait une violente entorse du pied gauche avec hématome. Examiné par le docteur Jilliot, de Lannoy, un repos d'un mois lui a été prescrit sauf complications.

Chômage. — Le pointage des chômeurs aura lieu ce matin vendredi, à 10 h., et le paiement des allocations de la semaine se fera à la mairie, quatrième guichet, samedi 9 juin, à 14 h. 30.

LANNOY

Certificat d'études. — Les examens pour le certificat d'études primaires auront lieu, cette année, au chef-lieu de canton, le vendredi 15 juin, pour les filles des écoles primaires du canton et le vendredi 22 juin, pour les garçons.

Orphéon Michelet. — Répétition ce soir vendredi à 20 h., à l'Ecole Michelet. Présence absolument indispensable.

SAILLY-LEZ-LANNOY

Fête des Mères. — C'est dimanche 10 juin que sera célébré à Sailly la fête nationale des Mères Françaises. A cette occasion, les mères médaillées seront reçues à la Mairie, à 11 h. 30 par la Municipalité et un vin d'honneur leur sera offert suivi d'une tombola et d'une distribution de ballons aux enfants. La musique municipale s'y fera entendre.

Vaccination et revaccination. — Jeudi 14 juin, séance de vaccination et de revaccination antivariolique à la Mairie, à 15 h. Sont soumis à la vaccination obligatoire les enfantsfants de moins d'un an ; ceux nés en 1923 et les personnes nées en 1913.

Familles nombreuses. — L'Encouragement national aux familles nombreuses étant supprimé, les pères de famille ayant au moins quatre enfants âgés de moins de 13 ans peuvent s